Zeitschrift: Rapport annuel / Office national suisse du tourisme

Herausgeber: Office national suisse du tourisme

Band: 34 (1974)

Rubrik: Organisations internationales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Le Comité du tourisme de l'OCDE s'est réuni à mi-février et au début de juillet à Paris. La préparation et l'approbation du rapport annuel très fouillé «Politique du tourisme international» figurait comme de coutume à l'ordre du jour. Parmi les autres problèmes traités par le Comité, citons la politique gouvernementale du développement du tourisme, la protection du touriste en tant que consommateur, la crise énergétique et l'analyse des coûts et bénéfices dans le tourisme que souhaitait la délégation suisse. Un groupe de travail spécial a été constitué pour étudier les perspectives de développement du tourisme à moyen et à long terme dans les pays membres de l'OCDE.

Union Internationale des Organismes Officiels de Tourisme (UIOOT)

L'événement le plus important de l'année a été la nouvelle selon laquelle, le 4 juillet, 51 Etats avaient notifié en bonne et due forme leur ratification des statuts de l'*Organisation mondiale du tourisme* (OMT), organisme intergouvernemental. La Suisse étant l'Etat dépositaire provisoire de ces statuts, le Département politique fédéral en a avisé officiellement les pays intéressés et relevé que les statuts de l'OMT entraient en vigueur le 1er novembre 1974. A la fin de l'année, 60 Etats au total étaient membres de l'OMT. Toutefois, l'entrée en vigueur des statuts de la nouvelle organisation ne signifie pas qu'elle a commencé ses activités dès le 1er novembre. On estime qu'il faudra une période intérimaire de plusieurs mois pour la dissolution effective de l'UIOOT et la convocation de l'assemblée générale constituante de l'OMT. – A sa 7e et ultime séance qui a eu lieu à mi-octobre, un groupe de travail ad hoc de l'UIOOT a mis au point les projets de règlement financier et de budget-programme de l'OMT.
Avec l'appui des autorités fédérales, l'ONST a pris l'initiative d'organiser, le 6 mars à Genève, une conférence des pays qui n'avaient pas encore ratifié les statuts de l'OMT. Les délégués envoyés par les offices nationaux de tourisme et les ministères compétents de divers pays ont pu, à cette occasion, échanger leurs vues dans un esprit ouvert. Cet effort de coordination s'est poursuivi, au cours de l'automne, sur un plan différent.

Commission Régionale de Tourisme pour l'Europe (CRTE)

La Commission régionale de l'UIOOT a tenu sa séance annuelle à Istanbul à fin mai pour traiter, entre autres sujets, des problèmes ci-après: tourisme des jeunes, normes pour la classification des

hôtels, transport aérien, collaboration avec la commission régionale pour l'Amérique, et enfin crise de l'énergie.

Commission Européenne de Tourisme (CET)

Pendant le printemps, la CET a mené une campagne d'insertions sur un large front. Le recul des flux touristiques sur l'Atlantique-Nord – imputable à la crise de l'énergie, à l'inflation et à un climat d'incertitude quant à l'avenir économique – a incité la commission à demander à ses 23 offices nationaux membres de fournir des moyens supplémentaires pour renforcer la propagande commune sur le marché américain. Les détails des actions promotionnelles menées au second semestre et aussi en 1975 ont été arrêtés lors des deux séances de la CET qui ont eu lieu à mi-mai et mi-novembre. Il fut également décidé d'organiser en mars 1975 un «Transatlantic Travel Congress» à New York et de renforcer la collaboration avec l'organisme «Europa Nostra» en vue de l'Année européenne du patrimoine architectural 1975. Le président de la CET, M. *Jean-Pierre Dannaud*, a donné sa démission à mi-novembre au moment où il abandonnait ses fonctions de commissaire général au tourisme français.

Communauté de propagande des pays alpins

La Communauté de propagande des pays alpins, qui réalise une propagande collective aux USA et au Canada, s'est réunie les 5 et 6 septembre à Innsbruck. Les 7 offices nationaux de tourisme qui en sont membres ont approuvé, pour 1975, un large programme comportant des spots publicitaires à la télévision, un catalogue de tours pour les agences de voyages, une nouvelle brochure d'informations et la réédition de la carte des Alpes du professeur Berann.